

# DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

## SEANCE DU 04 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le 04 mars à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 15 février 2021, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de la Communauté de Communes du Carmausin Ségala à Carmaux sous la présidence de Didier SOMEN.

**Objet :** Présentation et approbation du Compte Administratif 2020  
**Référence :** D 2021.3

Délégués en exercice : 23      Suppléants : 14  
Délégués présents : 20      Suppléants présents : 2  
Voix délibératives : 20

**Titulaires présents :** Christine BARRILLIOT, Christian BORDOLL, Bernard BOUVIER, Jean-Marc CINTAS, Jean-Claude CLERGUE, Thierry DOUZAL, Françoise EMERIAUD, Jean-Luc ESPITALIER, Guy GAVALDA, Sylvie GRAVIER, Christian PUECH, Didier SOMEN, Myriam VIGROUX,

**Titulaires qui ont suivi la réunion en Visioconférence :** Sabine BOUDOU-OURLIAC, Bruno BOUSQUET, Jean-Luc CANTALOUBE, Claude CRAYSSAC, Marie-Claude ROBERT, Fatima SELAM, Pascal THIERY

**Suppléants présents en Visioconférence avec voix délibérative :** Sandrine SANDRAL

**Suppléants présents sans voix délibérative :** Jean-Michel SIBRA

**Titulaires excusés :** Sylvian CALS, Patrick CARAYON, Jean-Claude MADAULE,

**Suppléants excusés :** Christine FARSSAC, Jean-François KOWALIK, Bernard TRESSOLS,

**Autres personnes présentes sans voix délibérative :** Stéphanie CANTALOUBE, Julien FRAT, Anaïs HUOT,

**Secrétaire de séance :** Bernard BOUVIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du PETR de l'exercice 2020.

En application de l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, le comité syndical élit un président de séance pour débattre et voter le compte administratif.

**M. Guy GAVALDA**, élu Président de séance, présente par section et par chapitre les crédits ouverts au budget 2020, les réalisations et les restes à réaliser, mouvements réels et mouvements d'ordre confondus.

Les opérations de l'exercice 2020 font ressortir les résultats suivants, en conformité avec le compte de gestion 2020.

Les résultats sont arrêtés comme suit :

#### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	421 619,92	G	544 918,79
	Section d'investissement	B	612,80	H	4 605,36
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	156 873,15 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	23 344,96 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	422 232,72	= G+H+I+J	729 742,26
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	2 406,30	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	2 406,30	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	421 619,92	= G+I+K	701 791,94
	Section d'investissement	= B+D+F	3 019,10	= H+J+L	27 950,32
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	424 639,02	= G+H+I+J+K+L	729 742,26

#### Résultat de fonctionnement 2020 :

Recettes de fonctionnement :	544 918.79 €
Dépenses de fonctionnement :	421 619.92 €
<b>Résultat de fonctionnement 2020 :</b>	<b>123 298.87 €</b>
Excédent 2019 reporté :	156 873.15 €
<b>Excédent global de fonctionnement :</b>	<b>280 172.02 €</b>

#### Résultat d'investissement 2020 :

Recettes d'investissement :	4 605.36 €
Dépenses d'investissement :	612.80 €
<b>Résultat d'investissement 2020 :</b>	<b>3 992.56 €</b>
Excédent 2019 reporté :	23 344.96 €
<b>Excédent global d'investissement :</b>	<b>27 337.52 €</b>

L'exercice fait apparaître un excédent de 127 291,43 €, qui se traduit par un excédent total cumulé de 307 509,54 €.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président de séance (Monsieur Didier SOMEN, Président ne prenant pas part au vote), le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- adopte le Compte Administratif 2020 ainsi que l'affectation de résultat, conformément au document joint en annexe,
- déclare toutes les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

**Certifié conforme,  
Le Président, Didier SOMEN**



RF  
Albi

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 17/03/2021  
081-200049161-20210304-D\_2021\_3-DE